

## **Technip confirme la résolution des investigations du DOJ et de la SEC concernant le dossier TSKJ au Nigeria**

En ligne avec l'annonce, effectuée par Technip en février dernier, d'une charge exceptionnelle au titre du quatrième trimestre 2009 liée à la joint-venture TSKJ au Nigeria, Technip annonce aujourd'hui avoir conclu un accord final avec le United States Department of Justice ("DOJ") et la United States Securities and Exchange Commission ("SEC") pour la résolution définitive de toutes les réclamations potentielles en relation avec la participation de Technip dans la joint venture TSKJ entre 1994 et 2004.

Commentant cette résolution, le Président-Directeur Général de Technip, Thierry Pilenko a indiqué :

"L'accord final avec les autorités américaines, complètement en ligne avec la feuille de route établie en février, permet à Technip de tourner la page sur cette vieille histoire et de se concentrer sur la poursuite de son développement. Au nom de l'entreprise nous réaffirmons notre engagement d'exercer nos activités de manière éthique et conformément à l'esprit et à la lettre des lois dans le monde entier. Le Conseil d'Administration de Technip et les dirigeants du Groupe soutiennent avec détermination le renforcement continu de nos politiques et procédures internes de conformité."

### **Eléments d'information**

Les accords avec le DOJ et la SEC annoncés aujourd'hui prévoient le paiement par la société d'un total de 338 millions de dollars US (240 millions de dollars US au DOJ et 98 millions de dollars US à la SEC) au cours des deux prochaines années. L'investigation du DOJ sur Technip a été résolue au moyen d'un accord de poursuite différé selon lequel le DOJ a accepté de suspendre les poursuites contre Technip à condition que la société s'engage en retour à prendre, au cours des deux prochaines années, une série de mesures incluant notamment le maintien et le renforcement de son programme de conformité ainsi que sa coopération avec le DOJ. Technip a accepté de payer 240 millions de dollars US au DOJ en huit versements identiques de 30 millions de dollars US au cours des deux prochaines années. Technip doit choisir un moniteur qui sera un citoyen français, agréé par le DOJ et qui aura essentiellement pour mission de passer en revue les initiatives de Technip en matière de conformité et de faire des recommandations d'amélioration.

Technip et la SEC se sont mis d'accord sur l'inscription d'un jugement définitif qui enjoint Technip de s'abstenir de toute violation des dispositions du Foreign Corrupt Practices Act des Etats Unis en matière d'anti-corruption, de tenue des livres comptables et de contrôle interne. Ce jugement de gré à gré éteint la plainte au civil à déposer par la SEC et au titre de laquelle Technip ne conteste ni ne reconnaît de

responsabilité. Par ailleurs, Technip s'engage à payer 98 millions de dollars US à la SEC à titre de restitution des bénéfices relatifs à la joint venture TSKJ.



Technip, un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie du pétrole et du gaz, propose un portefeuille étendu de solutions et de technologies innovantes.

Avec 23 000 personnes dans le monde, des capacités intégrées et une expertise reconnue dans les infrastructures sous-marines (Subsea), les plates-formes en mer (Offshore) et les grandes unités de traitement à terre (Onshore), Technip est un acteur clé du développement de réponses durables aux défis du secteur de l'énergie au 21ème siècle.

Implanté dans 48 pays sur cinq continents, Technip dispose de centres opérationnels, d'installations industrielles (usines de fabrication, bases d'assemblage, chantier de construction) et d'une flotte de navires spécialisés dans l'installation de conduites et la construction sous-marine.

L'action Technip est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris et sur le marché hors cote américain.



#### **Relations Publiques**

Christophe Bélorgeot

Tél. +33 (0) 1 47 78 39 92

Floriane Lassalle-Massip

Tél. +33 (0) 1 47 78 32 79

E-mail: [press@technip.com](mailto:press@technip.com)

#### **Relations Analystes et Investisseurs**

Kimberly Stewart

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74

E-mail: [kstewart@technip.com](mailto:kstewart@technip.com)

#### **Site internet**

<http://www.technip.com>